

## Agriculture | Compétitivité des coopératives agroalimentaires: l'Europe s'en mêle



Le 9 janvier dernier, les Caves de Rauzan se voyaient remettre, au sein de leurs locaux, le certificat RSE niveau « exemplaire ». Mais ce fut également l'occasion pour Coop de France Nouvelle-Aquitaine, et plus particulièrement pour sa chargée de mission Anaïs Duparc, de présenter le projet européen "Agrosmart coop" aux coopératives agricoles régionales invitées pour l'occasion. Porté par un consortium international de 8 coopératives, dont Coop de France Nouvelle-Aquitaine, ce projet vise à « stimuler la compétitivité des coopératives agroalimentaires de l'espace SUDOE », à savoir le Sud-Ouest de la France, l'Espagne et le Portugal. Pour ce faire deux axes de travail ont été prioritairement identifiés : l'innovation durable et la commercialisation intelligente.

« Le projet Agrosmart coop concerne 6 régions du Sud Ouest de l'Europe : la Nouvelle-Aquitaine, le Nord du Portugal, et en Espagne, la Castilla-la Mancha, le Pays Basque, l'Estrémadure et la Galice. Et, sur ces territoires 8 fédérations ou associations de coopératives agroalimentaires se sont engagées dans le projet, dont, pour la Nouvelle-Aquitaine, Coop de France Nouvelle-Aquitaine », explique Anaïs Duparc.

### Une enquête de grande ampleur

Avec pour objectif de mettre en place des outils et services de soutien aux coopératives agroalimentaires pour favoriser leur compétitivité et leur croissance, une enquête de grande ampleur a d'abord été menée dans chacune des régions engagées. Il s'agissait ainsi d'identifier les besoins ou, à l'inverse, les bonnes pratiques déjà existantes et potentiellement diffusables. En Nouvelle-Aquitaine, la jeune chargée de mission a ainsi enquêté auprès de 30 coopératives agroalimentaires type PME dans les filières fruits et légumes, bétail/viande, viticulture et lait. « Si l'analyse des résultats au niveau des trois pays est en cours de finalisation, des enseignements peuvent déjà être tirés de l'enquête réalisée en région. » Au delà d'une analyse générale des coopératives (secteur, nombre d'adhérent ou encore l'âge du président(e)), l'enquête se penchait sur l'organisation interne, la gouvernance, la commercialisation et l'innovation.

### La communication digitale est à développer

Sur les caractéristiques il ressort que si le nombre d'adhérents est fonction de la filière, l'âge moyen des présidents

est plutôt jeune (52ans). Autre bonne nouvelle : ces coopératives sont rentables, avec pour 26 d'entre elles un excédent brut d'exploitation positif, et un chiffre d'affaires stable. Côté gouvernance, la participation des adhérents aux assemblées générales, signe de leur intérêt pour la coopérative, est fonction de la taille de la coopérative. « Plus elle est grande, moins les adhérents sont présents, ce qui pose la question du lien à renforcer entre coopérateurs et coopérative, d'une crise de confiance peut-être », note Anaïs Duparc.

Sur les questions de commercialisation et d'innovation, plus directement en lien avec le projet européen, là aussi plusieurs enseignements sont à tirer. Tout d'abord que les produits sous signe de qualité sont une force bien comprise par les coopératives puisque 28 sur 30 en commercialisent pour représenter en moyenne 72% du chiffre d'affaires. Ensuite, si les deux tiers des coopératives sont présentes à l'export, elles ne sont plus que 11 à pratiquer le e-commerce, dont 9 sont caves. A noter que si moins de 1% du chiffre d'affaires est réalisé par ce biais, il permet d'être visible auprès des consommateurs et des distributeurs. « La communication digitale est un élément à développer, souligne Anaïs Duparc, d'autant qu'une plus grande visibilité peut faciliter la recherche de nouveaux marchés, activité sur laquelle les 30 coopératives interrogées sont peu actives ».

## Plateforme numérique, formations et évènements

Mais au-delà de cette enquête, l'outil phare de ce projet européen est la création d'une plate-forme numérique [www.agrosmartcoop.eu](http://www.agrosmartcoop.eu) à la fois portail collaboratif avec notamment la mise à disposition d'outils de veille, d'actualité sur le projet, ou encore un manuel de bonnes pratiques par filière, mais aussi un e-catalogue permettant la promotion de produits coopératifs. Une plate-forme dont le contenu est appelé à s'enrichir dans toutes ses rubriques au fil du projet, et accueillir notamment par des formations en ligne sur des sujets relatifs à l'innovation durable et de la commercialisation intelligente.

A cette plate-forme digitale s'ajoute un certain nombre d'événements physique permettant de partager les connaissances, via des conférences, de rencontrer les différents partenaires, ou encore sur certain d'entre eux, de promouvoir les produits coopératifs via un stand dédié. Le Salon de l'agriculture Nouvelle-Aquitaine, du 12 au 21 mai est inscrit à cet agenda européen, dont le prochain rendez-vous est donné à Vitoria en Espagne les 7 et 8 février.

Au total pour être mené à bien au 31 juin 2018, le projet bénéficie d'un budget d'1,2 M€ (dont 75% est financé par le FEDER). Quant à l'enveloppe confiée à Coop de France, elle est de 168 750€, dont 126 562€ de fonds Feder. Une enveloppe également mise à contribution, pour l'organisation de formations sur des thématiques liés au projet Agrosmart coop, telles que l'innovation durable, la communication digitale, l'innovation et la veille technologique, etc.



Solène Méric

*Crédit Photo : Aqui.fr*  
*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 17/01/2018*  
*[Url de cet article](#)*